ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, films pour cinématographe, une machine à écrire Remington.

Interstate Trust and Banking Co. vs. Progressive Amusement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,480 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans le local ci-après désigné, le LUNDI, 22 décembre 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le bureau No. 201, du local No. 107 rue Camp, un lot de meubles de bureau, différentes parties d'une machine de cinématographe, films de cinématographe, supports de films, divers, etc., dans le dit local, suivant inventaire, une machine à écrire Remington.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats pour les demandeurs.
déc 10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions de la vente — Comptant: cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.
Baton-Rouge, Lne, 3 décembre 1913.
déc9 10 27—jan3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 3315 rue Jackson (dans l'Ilet des rues S. Johnson, S. Prieur et Melpomene).

Provident Building and Loan Association vs. Henry Frohlich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,506 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 9 janvier, 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent, ou qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré 433, borné par les rues Jackson, Sud Johnson, Melpomène et Sud Prieur, désigné par les lettres C et D sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 30 janvier 1905, une copie duquel est annexée à un acte de vente, passé devant J. G. Eustis, notaire de cette ville, le 20 mars 1907, et mesurent chacun s'adjoignant l'un à l'autre trente pieds de face à la rue Jackson par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & LUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
déc 6 12 19 26—jan 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2125-2127 rue Orléans, entre Rochebiave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rochebiave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rochebiave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rochebiave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Doricourt, ancien notaire, le 1er mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1215 rue Teche, dans l'Ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,462 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 120 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Rousseau, passé devant Busstère Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,26,28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 2832 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.

Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis K. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,205 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Premier District, formant le coin des rues Sud Johnson et Erato, dans l'Ilet des rues Galvez et Thalie.

Frank B. Twomey vs. William Nunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,992 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 12, dans l'Ilet No. 640, borné par les rues Sud Johnson, Galvez, Erato et Thalie, sur un plan dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 30 Septembre 1908, et joint à un acte de vente du Dr. John C. Denbofen à Nathan Cohen et als, passé devant A. D. Danziger, notaire public, le 1er Octobre 1908, lequel lot forme le coin des rues Sud Johnson et Erato, et mesurant 26 pieds 5 pouces de face sur la rue Erato, sur 98 pieds de profondeur et de face sur la rue Sud Johnson, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Nov. 21, 28—Dec. 5, 12, 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1804 rue Orléans, entre les rues Roman et Derbigny.

The Title and Mortgage Guarantee Company, Limited, vs. Sofur Ally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,345—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et avec tous les droits, privilèges, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet numéro 223, borné par les rues Orléans, Derbigny, Roman et St-Pierre, faisant partie d'un lot de terre désigné comme le lot No. 2, dans l'Ilet No. 56, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, et déposé dans l'office de D. L. McKay, ancien notaire dans cette ville. Le dit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Orléans par une profondeur de cinquante-sept pieds, deux pouces et huit lignes, borné à l'arrière par l'autre moitié du dit lot No. 2, faisant face à la rue St-Pierre, et les bâtisses sur ce dit lot sont désignées par le numéro 1804 rue Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour les demandeurs.
nov22,28—dec5,12,19,26,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7521 rue Jeannette, dans l'Ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari, Alexandre Conscie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,856—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 120 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Rousseau, passé devant Busstère Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,26,28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesure vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1148 rue Magazine, entre les rues Robin et Race.

Commonwealth Building and Loan Association vs. Mrs. Alfred Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,757 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de terre, améliorations, et etc., dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Ilet borné par les rues Magazine, Robin, Constance et Race, désigné par la lettre C et mesure vingt-sept pieds, huit pouces et trois lignes de face à la rue Magazine, vingt-sept pieds, trois pouces et cinq lignes à l'arrière en largeur, sur une profondeur de cent trente-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot B, et cent trente-neuf pieds sept pouces en profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot D.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. MARINONI, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rochebiave.

Albert L. Stewart vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rochebiave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mlle Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rochebiave, et a trente-cinq pieds de large a l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
nov22,28,08—dec5,12,19,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District portant le No. 2816 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,874 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 18 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, joint pour référence à un acte de vente passé devant J. F. Meunier, notaire, daté du 12 octobre 1910. D'après ce croquis le dit lot No. 18 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District, portant le No. 2812 rue Upperline, entre les rues Clara et Willow.

German-American Homestead vs. Sylvester White.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,875—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les privilèges qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 19 du carré No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert; sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer, annexé pour référence à un acte de vente par "The Carrollton Land Co., Ltd.," à Sylvester White, passé devant J. F. Meunier, notaire public, le 12 octobre 1910. D'après ce croquis, le dit lot commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure Upperline et Clara et mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Premier District portant le No. 3306 rue Palmyre, entre l'avenue Hagan et la rue Rendon.

James Brown vs. Mme Mary Esther Cain, épouse de F. J. Rolland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,136 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No. 681, borné par l'avenue Hagan et les rues Rendon, Banks et Palmyre, désigné par le No. 16, commençant à une distance de 30 pieds de l'encoignure Rendon et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour le demandeur.
nov7,14,21,28—dec5,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District, portant les Numéros 2828 et 2830 rue Upperline, entre Clara et Willow.

Security Building and Loan Association vs. William H. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,273 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 654, borné par les rues Upperline, Clara, Willow et Robert, désigné par le No. 15 suivant un plan de Charles G. del Isle, voyer, daté du 5 juin 1893, annexé à un acte de vente par Ferdinand Goldsmith à la Compagnie "Carrollton Land and Improvement, Limited", passé devant Bus. Rouen, notaire public, le 16 décembre 1904, en vertu duquel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec6,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District, portant les Nos. 1419 et 1421 rue Port, entre Robertson et Villeré.

Excelsior Homestead Association vs. Léonard Duplessis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,133—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villere, Robertson, St-Ferdinand et Port, mesurant 42 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Port sur 106 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépôt de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
nov7,8,14,21,28—dec6,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de W. E. Cornelius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,785 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Gail B. Cornelius, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHNSTON ARMSTRONG, Avocat.
déc 9 13 18

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES.

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express